



SAINT GEOIRE
EN VALDAINE

La Lettre Municipale

Mai / Juin / Juillet 2024 N° 98



Budget 2024:

Un exercice difficile mais réussi

(pages 8 et 9)

Sommaire de la Lettre Municipale



La vie municipale
Pages 4 à 7



Notre dossier
Pages 8 et 9



La vie des écoles
Pages 10 et 11



La vie du village
Pages 12 à 15



ÉDITORIAL

la présentation du film « Ça n'arrive pas qu'aux autres », témoignages figés des inondations du 2 juin 2002.

Nous rêvons tous de soleil, de chaleur et de tenues légères. Sans choix, on s'adapte aux caprices de la météo qui perturbent nos activités et nos manifestations estivales.

Nos écoliers ne perdent pas leur dynamisme et nos sportifs leur envie d'être les meilleurs.

La piscine déborde d'impatience, les cailloux gris du monument aux morts se sont teintés, les jardinières et espaces fleuris sont généreux de couleurs lumineuses. Le château de Longpra ouvre ses portes ; les journées du Patrimoine se préparent.

Pour le plaisir :

- De voir : le feu d'artifice du 14 juillet illuminera le site de la combe.
- D'entendre : La Valdingue sera épicé, entraînant, pleine de Pep's.
- De déguster, et se rencontrer : le marché nocturne se perpétue.

La commémoration du 80^{ème} anniversaire du débarquement et la pose de la plaque en mémoire d'André Bonnin resteront des moments fort en émotions. Il en a été de même lors de

La vie du village est aussi parsemée de moments heureux, mariages, baptêmes, accueil des enfants né en 2023, 70^{ème} anniversaire de la Biscuiterie Louvat, 18 ans de La Dauphine... Et, de moments difficiles pour votre conseil municipal : ne pas augmenter les impôts locaux, pallier à l'inflation galopante, au coût de l'énergie, maintenir la réalisation des chantiers prévus, améliorer le quotidien de tous, relèvent de réflexions, unanimement et rigoureusement partagées.

Le budget 2024 est le dossier principal de cette lettre municipale.

Tous les moyens de communication sont bons pour connaître la diversité des actualités locales. L'urgence des alertes, la multiplicité des événements festifs, rituels ou exceptionnels sont divulguées sur le flux par les réseaux sociaux et Panneau Pocket. La lettre municipale est un support collector, alimenté par le bon vouloir des bénévoles associatifs, des responsables de structure communale et du conseil municipal. Carlos Martins dévoué rédacteur, attend impatiemment les articles et photos. Une page spéciale est réservée aux artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, désireux de se faire connaître. Le site de Saint-Geoire-en-Valdaine est riche d'informations et de propositions.

Bougez selon vos envies.

Profitez de la liberté d'avoir du temps. Vous pouvez également suivre le tour de France ou les Jeux Olympiques.

Regarder, c'est aussi participer.

Bien à vous,

Nathalie Beaufort, votre Maire.

Extraits du Conseil Municipal du 16 mai 2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame le Maire commence par les points d'information :

- L'OGEC : La Présidente, madame Jacqueline MARCOZ remercie le Conseil Municipal pour le soutien de la manifestation (Loto).
- Logo de la Mairie : une présentation audio et vidéo, réalisée par Caroline PERRIN, est présentée à l'ensemble du Conseil Municipal afin d'effectuer un choix entre 2 logos. Après la diffusion, un tour de table est organisé pour voter. Le logo 1 recueille 5 voix et le logo 2 est retenu avec 13 voix et 1 abstention. L'Assemblée retient le logo 2 avec une couronne traditionnelle et les lions.
- Le 22/05/2024 à 18h en Mairie : une réunion d'échange est organisée avec les riverains et le propriétaire du Château de Saint Geoire qui s'inquiètent de la circulation engendrée.
- Le 14/06/2024 à l'Espace Versoud sera organisé par le SIAGA une soirée débat sur le risque inondation et projection du film réalisé sur les inondations de 2002.
- Les plantations de fleurs de la commune seront réalisées cette année par François Horticulteur car l'entreprise BLUSSET ne peut plus le faire. Ces plantations seront effectuées début juin, les jardinières autour de l'église ont été mises en place ce jour.
- Le club de Foot a demandé de pouvoir s'entraîner sur le terrain de la martinette, la demande a été refusée.
- Madame le Maire donne la parole à Julien BOURRY : Julien BOURRY avise Le Conseil municipal d'une éventuelle vente des 2 lots (appartements) concernant le tènement du Casino. 2 acheteurs se sont manifestés et sont intéressés.

INFORMATIONS DES DÉCISIONS

Néant.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Administratif

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA BUVETTE DE LA COMBE

Afin de maintenir une activité estivale sur le site La Combe où est également installée la piscine municipale, Madame le Maire propose de mettre à disposition de Monsieur VERNUCCI Loris le local communal à usage de débit de boisson situé à La Combe, assorti de la licence 3 communale, à une date à définir précisément. Il est proposé une redevance de 650 € pour la saison. Une convention de mise à disposition du local et de la licence 3 fixera les conditions d'utilisation. Le conseil municipal, après avoir délibéré, ACCEPTE la mise à disposition de la buvette de la Combe dans les conditions évoquées, Charge Madame le Maire de fixer précisément les dates d'occupation, Autorise Madame le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier. Adoptée à l'unanimité.

PROJET D'INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE BOULODROME ET UN TERRAIN DE TENNIS

Le 17 avril 2024, Madame Le Maire a lancé une procédure de publicité préalable à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec un porteur de projet qui avait manifesté un intérêt d'installer deux couvertures photovoltaïques sur un terrain de tennis et sur la moitié du boulodrome de la commune. Cette information a dès lors été publiée sur le site internet de la commune pendant 24 jours. Depuis cette publicité, aucune autre candidature que celle spontanément présentée début 2024 par la société Ombri'Isère n'a été soumise. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide de clore la procédure

d'appel aux porteurs de projets intéressés pour investir sur le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur la commune, DÉCIDE de mener des échanges exclusifs avec la société Ombri'Isère dans le but de poursuivre la phase d'étude préalable du projet pressenti sur le site, AUTORISE M. le Maire à signer les Conventions d'Occupation Temporaire du domaine public définissant les modalités de mise à disposition pour une durée de 30 ans ainsi que les éventuels avenants et tous documents relatifs à l'exécution de cette délibération. Adoptée à l'unanimité.

Financier

PISCINE MUNICIPALE – TARIFS 2024 POUR LES COMMUNES EXTERIEURES

Lors du dernier Conseil Municipal du 18 avril 2024, Madame le Maire a proposé de faire bénéficier les communes du bassin de vie des tarifs de la piscine pour l'été 2024 applicables aux Saint Geoiriens moyennant une contribution de leurs parts. Les communes du bassin de vie doivent s'affranchir d'une contribution. La clé de répartition retenue est le nombre total d'habitants sur les sept communes, multiplié par le nombre d'habitants par commune. Une convention sera signée entre les communes pour valider cette décision. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE la proposition des participations des communes fixées de la manière ci-dessus, AUTORISE Madame Le Maire à signer une convention avec les communes concernées.

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le service technique de la commune est en sous-effectif du fait de 2 arrêts de travail d'agent. Madame le Maire précise que madame Sylvie VIAL a intégré la collectivité. Elle est arrivée en Mairie à l'administration depuis le 2 mai 2024.

PÔLE SCOLAIRE - CULTURE

Nicole BRESTAZ prend la parole.

Le 29/04/2024, la visite de la DDEN (les Délégués Départementaux de l'éducation Nationale) a eu lieu aux deux écoles (Val'Joie et la Lambertière). Pour l'école Val'Joie, aucune remarque sauf le manque de verdure dans la cour. Pour l'école de la maternelle, il est constaté que ce sont de beaux locaux mais qu'il existe des problèmes de fuite. Le dossier sinistre est en cours et sera relancé.

INTERCOMMUNALITÉ – SYNDICATS

Madame le Maire donne la parole à Pierre EYMERY pour un point sur la commission de pôle transition écologique. Les points abordés à cette commission sont : - l'énergie et l'environnement avec les ZAEr (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables) : 5 communes ont répondu et défini leurs zones dont notre commune Saint Geoire en Valdaine; - La gestion des déchets : traitement des ordures ménagères.

Carlos MARTINS prend la parole et fait un retour de la commission économie, agriculture et tourisme. En agriculture, les aides concernant les dossiers FIDA ont été instruits. Il y a 5 dossiers qui ont été retenus dont une exploitation de la commune de Saint Geoire en Valdaine.

Madame le Maire termine par un dernier point le développement de la fibre. L'arrivée de la fibre sur la commune nous oblige à revoir le budget d'investissement afin de pouvoir raccorder la Mairie.

Madame le Maire clôture la séance à 21h59.

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet :

www.saint-geoire-en-valdaine.com

Piscine municipale : travaux avant l'ouverture

Avant l'ouverture de la piscine au public, l'équipe municipale a géré des travaux de préparation pour accueillir les baigneurs. 2 filtres à sable ont été changés (petit et grand bassin) et les lignes de fond ont été repeintes. Les travaux ont été entièrement financés par la collectivité. Voici quelques photos des travaux qui vous font découvrir les coulisses de notre piscine municipale.



Les efforts dans le local technique ont été récompensés car le résultat se passe de commentaire.

2 Régisseurs, 2 MNS et 2 BNSSA pour vous accueillir

Ouverte depuis le 29 juin, la saison 2024 se terminera le 31 août. Emma CONA et Samuel BLUSSET, nos 2 régisseurs, vous accueilleront à la caisse. Ils seront accompagnés par Max MOINE-PICARD et Éric PESCE, les MNS (Maître-Nageur Sauveteur) et Valentine SELLIN et Tom HUDELET, 2 BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) pour assurer votre sécurité.

Pour cette saison, les bassins sont accessibles du lundi au dimanche de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

Cartes résidents disponibles pour la saison 2024 - tarifs réduits garantis !

Ces cartes vous permettront de bénéficier en caisse piscine (sur présentation d'une carte d'identité) de tarifs préférentiels pour l'achat des entrées individuelles et des abonnements du 29 Juin au 31 août 2024.

Pour en bénéficier, rendez-vous en mairie avec la Carte d'identité du référent famille, un justificatif de domicile et le livret de famille des bénéficiaires. Ainsi, pour l'achat d'une carte famille, le tarif extérieur est de 36 € alors qu'avec la carte Résident il est réduit à 23 € !

Vous voulez en savoir plus ? Vite, rendez-vous en mairie !

CMJ : visite à la caserne des pompiers

Mardi 9 avril, les membres du CMJ accompagnés de Nicole Brestaz (Adjointe à la Jeunesse), Claude Rioche (Conseillère déléguée à la Jeunesse) et Caroline Combalot (Alternante à la mairie) ont visité la caserne des pompiers de St Geoire en Valdaine. Nous avons reçu un accueil très chaleureux de la part du chef de la caserne, Le Capitaine Jacques Charreton, et plusieurs pompiers qui

s'étaient rendus disponibles.

La visite commentée des bâtiments et des véhicules a été très appréciée par tous nos jeunes élus qui ont posé de nombreuses questions et ont pu monter dans les différents véhicules.

Peut-être que cette visite suscitera quelques vocations ?



Journées Européennes du Patrimoine

Plusieurs réunions de préparation se sont déjà tenues. Les JEP auront lieu les 21 et 22 septembre 2024. Le circuit en minibus sera de retour, son itinéraire est en cours d'élaboration. La visite guidée de notre église St Georges du XII^{ème} siècle, la conférence en mairie, de belles programmations aux Châteaux de St Geoire et de Longpra rythmeront ces belles journées culturelles. Notez également que notre église accueillera le public à l'occasion d'un nouveau concert le samedi soir.

De plus amples informations vous seront communiquées prochainement. En attendant, réservez ces dates dans vos agendas !

Rénovation des sols à l'avant de la mairie

Pour rafraîchir l'accès à la mairie par les escaliers, des travaux de rénovation des sols et zones de plantations ont été réalisés. Voici une photo avant que vous veniez en personne vous rendre compte du résultat.



Inauguration de la plaque André Bonnin

Ce 27 avril 2024, dans l'élan national de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération, et du débarquement, la commune a inauguré une plaque commémorant la mémoire d'un de ses enfants, André Bonnin, résistant et mort en déportation.

La cérémonie, guidée par André Cleyet-Merle, s'est déroulée sur la place André Bonnin, en présence du Monsieur le sénateur Damien Michallet, de Monsieur le député Jérémie Iordanoff, de Monsieur le conseiller départemental Roger Marcel, de Monsieur le maire de Voiron Julien Polat, de Madame la maire Nathalie Beaufort, du président de l'UNADIF Jean Paul Blanc, de la famille et des habitants de Saint Geoire en Valdaine.

La cérémonie a été précédée par la présentation de deux expositions à la salle de la Cime. La première par Chantal Meyer Plantureux, et retraçant la vie d'André Bonnin. La seconde par Jean Paul Blanc président de l'UNADIF, sur « Les dessins de Dachau par Kurt DITTMAR ».

Une commémoration qui nous rappelle notre devoir de mémoire et notre devoir d'honorer celles et ceux qui ont combattu pour libérer la France.

André Bonnin, résistant jusqu'au bout

Né à St Geoire en 1909, André Bonnin était un jeune homme dynamique et impliqué dans la vie associative du village.

Par amour pour la France et la Liberté, il prit secrètement les armes et s'engagea dans le réseau Libération Sud dirigé par Lucie Aubrac. Il fut impliqué dans la fourniture de matériel, formation de groupe, et soutien au maquis.

Dénoncé, il fut arrêté par la Gestapo en décembre 1943 et emprisonné à Lyon, dans la prison de Montluc, sous le commandement du sinistre Klaus Barbie.

Ne cédant pas aux interrogatoires, il fut emmené au camp de transit de Compiègne, puis déporté à Dachau par le Train de la mort le 2 juillet 1944. Il y trouva la mort.



Les élus face à la plaque d'André Bonnin, encore couverte par notre drapeau tricolore



La plaque André Bonnin, inaugurée le 27 avril 2024, installée sur la place André Bonnin



Les élèves de l'école Val'joie présents à l'exposition, symbolisent la transmission de la mémoire.

Plampalais : travaux sur les réseaux d'eau

Le 8 juillet 2024, des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement et renouvellement des canalisations d'approvisionnement en eau potable démarreront au lieu-dit de Plampalais.

Pays Voironnais et SIEGA sur le même chantier

Plampalais est principalement desservi par un réseau d'assainissement de type unitaire. Le Pays Voironnais a décidé d'engager des travaux de mise en séparatif. Cela permettra de supprimer le déversoir d'orage de la Rue de la Rochette (plus de 50 débordements par an). Les débordements entraînent des déclassements du bon état écologique de l'Ainan. Le SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan) a décidé de profiter de l'opération du Pays Voironnais pour procéder au renouvellement de son réseau d'eau potable sur ce secteur. L'actuelle conduite traversant la parcelle du Château de la Rochette sera abandonnée et une nouvelle

canalisation en DN125 mm sera installée sur le domaine public le long de la rue de la Rochette.

Les contraintes de circulation

RD28 : la circulation sera gérée de manière alternée.

Rue de la Rochette, Rue du 8 mai 1945 et Rue Pasteur : route barrée pendant les travaux.

L'accès à l'hôpital, aux services de secours, la collecte des déchets et les transports en commun seront assurés tout le long du chantier.

Des réunions de préparation seront menées avec la Mairie et les parties pour définir des zones de chantier, valider les plans de circulation et conserver une circulation fluide.

Les projets en chiffres

Assainissement :

Création de 1220 ml de réseau eaux usées Fonte Ductile DN200
Création de 48 regards de visite
Création de 51 branchements particuliers eaux usées
Création de 10 branchements particuliers eaux pluviales
Suppression du Déversoir d'Orage

Eau potable :

Création de 960 ml de réseau AEP Fonte Ductile DN125
Création de 135 ml de réseau AEP Fonte Ductile DN250
Reprise de 29 branchements particuliers eau potable

Le coût global de ce chantier dépasse le million d'euros, le Pays Voironnais finançant la part Assainissement et le SIEGA la part Eau Potable.

BUDGET 2024 : de nom

Le budget 2024 a été adopté à l'unanimité des membres c

RAPPEL DU CONTEXTE : UNE INFLATION GALOPANTE

Ce budget est d'abord marqué par les conséquences importantes de l'inflation sur les finances de la commune. À cause de la dérégulation du marché de l'énergie, les dépenses d'électricité sont passées de 109 000€ en 2020 à 211 000€ en 2024. Cela a occasionné une hausse totale de 20% des charges courantes.

Toutefois, les élus s'impliquent pour préserver les services publics offerts aux habitants malgré cette inflation. Que ce soit en direction des familles, des seniors, des associations, des acteurs économiques, la municipalité travaille à toujours améliorer le niveau de service, sans augmenter les impôts.



LES PRINCIPAUX PROJETS ET TRAVAUX DE CETTE ANNÉE :

- Les travaux de déploiement de la géothermie dans les bâtiments publics, en remplacement des chaufferies au fioul (191 000€)
- La poursuite des aménagements intergénérationnels, secteur de la Combe et de la Martinette (177 000€)
- Le renforcement des réseaux électriques (55 950€)
- L'installation d'un nouveau columbarium au cimetière (16 000€)

breux projets planifiés

du conseil municipal lors de la réunion du 21 mars dernier.

TOUT COMPRENDRE SUR VOS IMPÔTS LOCAUX

La municipalité reste fidèle à son engagement de ne pas augmenter les taux d'impôts. Toutefois, elle n'est pas seule à décider. Ainsi, lors de sa réunion du 13 février, la Communauté d'agglomération du Pays



Voironnais a décidé d'augmenter la fiscalité. Pour la taxe foncière, en 2023, le taux était de 2,87 %, il passera à 3,87 % en 2024. Les représentants de la commune au Pays Voironnais n'ont pas voté favorablement à cette proposition.

De même, dans le cadre de la loi de finances pour 2024, les parlementaires ont décidé d'augmenter les bases fiscales de 3,9%, ce

qui générera une hausse d'autant des impôts locaux.

Pour autant, les élus de la commune ont voté à l'unanimité pour ne pas augmenter les taux communaux de taxes locales.

INVESTIR POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE, TOUT EN PRÉSERVANT LES FINANCES

Dans un climat de questionnement autour du déficit public, la commune de Saint Geoire en Valdaine fait figure de bon élève.

Ainsi, aucun contrat d'emprunt n'a été signé depuis le début du mandat. Les chiffres officiels montrent que l'endettement de la commune est bien assez important. Les élus municipaux ont donc décidé de ne conclure aucun nouveau prêt jusqu'à la fin du mandat.

Toujours dans cette logique d'exemplarité, la commune va se désendetter cette année de près de 190 000€.

Dès lors, pour continuer à investir, la commune sollicite en permanence les financeurs publics pour l'octroi de subventions. Le Pays Voironnais, le Département de l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État via la Préfecture sont des partenaires essentiels dans la réussite des projets. La municipalité les en remercie grandement.

Grâce à cette gestion particulièrement rigoureuse et une recherche systématique de subvention, la section d'investissement est valorisée cette année à près d'un million d'euros. Sacré challenge pour notre village !



École maternelle publique La Lambertière

Le printemps de la maternelle

Manifestation à l'initiative de l'Éducation Nationale, lors de ce printemps du 2 au 12 avril 2024, « l'école maternelle ouvre ses portes ». La Lambertière a ouvert ce printemps avec un échange école-assistantes Maternelles du Relais Petite Enfance (ex RAM) et les enfants qui leur sont confiés.

Les parents de l'école et de la crèche, les élus et les partenaires de l'école ont été invités à une exposition de réalisations d'élèves à caractère artistique. Là, ils ont pu entrer dans les classes pour y jouer avec les élèves et découvrir les activités menées, visionner des diaporamas des moments de vie de classe à l'aide d'un livre numérique projeté sur TNI (Tableau Numérique interactif).



École primaire publique Val'Joie : journées sports à l'occasion des JO



Ci-dessous la photo souvenir des journées sports auxquels ont participé les élèves de Val'Joie à l'occasion des jeux Olympiques et Paralympiques qui se déroulent à Paris cette année.

Les amis de l'école : AG le 27 septembre



Après des ventes réussies de chocolats au mois d'avril et les mugs décorés avec les dessins de chaque classe au mois de mai, l'association des Amis de l'École a préparé avec enthousiasme les dernières manifestations de l'année scolaire. Le tirage de la tombola a eu lieu le samedi 15 juin à 10h à la Martinette et les lots ont été distribués lors de la fête de fin d'année des écoles Val'Joie et La Lambertière le samedi 22 juin.

Les Amis de l'École, toujours à la recherche de bonnes idées et de personnes motivées, vous attendent nombreux pour son Assemblée Générale le vendredi 27 septembre.



APEL de l'école privée de Plampalais : bilan de l'année

L'année scolaire 2023 -2024 touchant bientôt à sa fin, l'heure est au bilan pour l'APEL de l'école de Plampalais.

L'année scolaire fut rythmée par diverses manifestations : - la journée du patrimoine, - la matinée diots, - le spectacle de Noël et sa tombola, - la vente de raviolis, qui nous ont permis de récolter 4 028.23 €.

Deux autres actions étaient attendues : - la kermesse de l'école avec un spectacle offert, - la vente de glace à la sortie de l'école les vendredis soirs. Et nous espérons qu'elles seront aussi fructueuses.

Grâce à l'investissement des membres de l'association et à tous ceux qui ont répondu présent, nous avons pu financer en partie les projets de l'année et les sorties scolaires des élèves.

La classe de TPS-PS-MS-GS avait un projet danse, la classe de GS-CP-CE1 un projet cirque et la classe des CE2-CM1-CM2 a pu pratiquer le théâtre. Sur le plan financier, notre association se porte bien et sur le plan moral, de nombreux départs sont annoncés pour la rentrée prochaine. Des postes seront à pourvoir au sein du bureau et de nouveaux membres actifs sont attendus pour que le dynamisme de l'équipe reste au beau fixe et que les manifestations puissent avoir lieu.

Nous donnons RDV aux parents de l'école le jour de la rentrée, lundi 2 septembre pour le traditionnel café des parents à 8h30.

Bel été à tous,

L'équipe de l'APEL Plampalais



USV Foot : les seniors seront en D3

Fin de saison palpitante pour nos seniors

La dernière rencontre des seniors s'est déroulée au stade de la Combe le dimanche 26 mai à 15H (le terrain de la Martinette étant occupé par le Festival de musique). Les seniors ont fini le championnat en beauté par une victoire 4 à 3 face à St Joseph de Rivière. Grâce à cette victoire, ils évolueront en D3 la saison prochaine. Félicitations à l'ensemble des joueurs, aux coachs et un grand merci aux nombreux supporters présents !!!!

L'AG du club s'est tenue le vendredi 28 juin à 19H salle de la Forêt (dessous la poste). Les personnes désireuses d'intégrer l'équipe dirigeante afin de permettre la bonne marche de l'association sont les bienvenues. Bonnes vacances sportives à tous.



Les seniors célèbrent la victoire leur ouvrant les portes de la D3



Le groupe des U6/U7 valdinois lors d'un plateau à la Martinette encadrés par MAYWEN, SYLVAIN, et KALVIN (de Gauche à Droite sur la photo).

Actualités des familles

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !



Thibaut Bordel-Perroncel et Alexia Allard
le 11 mai 2024

Parrainage civil - Félicitation !



Noé Bouvier, le 6 avril 2024, papa Quentin Bouvier et maman Périne Bulliard ;
Parrain Clément Charreton et marraine Julie Charvet

Don du sang : nouveau bureau

L'amicale du don du sang a élu son nouveau bureau. Il se compose de 10 personnes comme suit :

Présidente : RIOCHE Carole **Secrétaire :** MARTIN Chantal
Trésorière : BRIGARD Nadine

Les Membres : BERGER Suzanne, BORDES Jocelyne, BRUET Sylvie, BRUET David, HERSANT Patrick, BERGER-BY Nicole et THOMET Sylvie notre dernière arrivée au sein de l'équipe. Les membres du bureau sont toujours à la recherche de personnes pour agrandir leur cercle.

La dernière collecte a eu lieu le 1^{er} juillet 2024. **Nos prochaines manifestations :** Forum des associations samedi 7 septembre à la Martinette et Repas d'automne dimanche 13 octobre (lieu à définir). Penser à réserver ces dates.

Les malades sont de plus en plus nombreux et les dons diminuent chaque année. Vous avez 18 ans et plus, venez entre amis pour donner votre sang. C'est plus sympathique et entre amis, on se motive plus facilement.

Le bureau de l'amicale compte sur vous tout comme les malades.

Château de Longpra : la saison démarre

Le château de Longpra vous accueille tous les week-ends et jours fériés à partir du 06 juillet et jusqu'au 29 septembre 2024, puis du 29 juillet au 18 août, tous les jours, avec bien sûr des animations complémentaires pour les journées du patrimoine.

Des propositions culturelles vous seront proposées toute la saison, n'hésitez pas ainsi à venir passer une après-midi au château: ouverture

de 14h00 à 18h00. Départ des visites guidées à 14h30, 16h00 et 17h30. Au plaisir de vous retrouver à Longpra...

Ingrid Caillet-Rousset
Chargée de communication



Pétanque Club du Val d'Ainan : vice-champions de l'Isère tripléte

Le 4 mai à l'Isle d'Abeau, plusieurs équipes ont disputé le championnat tripléte promotion. En fin de journée, deux équipes se sont qualifiées pour disputer le lendemain, à Seyssins le championnat de l'Isère.

La tripléte composée de Michel Zullo, Denis Rogeon et Philippe Robin s'incline en 32^{ème} de finale.

La tripléte composée de Laurent Elia, Carmelo de Bartolo et Sébastien Caron s'incline en finale et se qualifie pour le Championnat de France à Castelnaudary le 13 et 14 juillet 2024.

On leur souhaite bonne chance !

Les vétérans du Club ont rencontré l'équipe de Pont de Claix le 14 Mai en Championnat des Clubs division Élite. Malgré une météo très maussade, ils s'imposent 22 à 14. Bravo à eux.



Le bureau pétanque Club du Val d'Ainan

MARCHÉ NOCTURNE

SAMEDI 6 JUILLET

SAINT GEOIRE EN VALDAINE

DE 17H À 22H

PLACE ANDRÉ CHAIZE



ARTISANS & PRODUCTEURS LOCAUX
BANQUET AVEC TRAITEURS ET FOOD-TRUCKS

CONCERTS
STREET-HYPNOSE
BUVETTE



Marché nocturne du 6 juillet : fêtons l'été

Fêtons l'été et l'arrivée des vacances le samedi 6 juillet !!

Sur la place André Chaize, à partir de 17h un grand marché nocturne avec des artisans et des producteurs locaux, des tables de banquet seront à votre disposition pour manger sur place grâce à nos traiteurs et autres Food-trucks et buvette.

Démonstration de street-hypnose avec Manon, concert gratuit...

Réservez votre soirée en famille ou entre amis et venez profiter d'une belle nuit d'été.

A cette occasion, le stationnement et la circulation sur la place seront interdits à partir de 13h

HORIZON VALDAÏNE, commerçants et artisans



Valdingue 2024 : une version épicée

AÏE AÏE AÏE, la nouvelle Valdingue sera pimentée !!!!!

CARAMBA !!! une version épicée débarque à St Geoire pour la Valdingue 2024.... Sombreros, maracas, cactus, moustachos et couleurs seront le passeport d'entrée pour faire la fête en musique et en chansons le samedi 24 Août. Comme tous les ans, le groupe Les Val'daïngues organise un festival de fanfares LA VALDINGUE. Le temps d'un week-end, des fanfares se retrouvent pour animer les villages alentour et certains quartiers de St Geoire en Valdaïne.

En fin d'après midi, place à la FIESTA !!!!!

Les groupes se retrouvent pour enchaîner les fameuses battles jusqu'à épuisement. C'est à l'applaudimètre que seront départagées les fanfares. La gagnante se verra remettre le lendemain un trophée unique au monde, pièce maîtresse d'une grande artiste locale et d'une valeur inestimable.

Alors venez changer d'ambiance, sortez vos plus belles couleurs et partez au Mexique avec nous !!!

Nous avons réservé le soleil et la bonne humeur est toujours présente

Des repas seront disponibles sur réservation, ainsi qu'une petite restauration sur place. La buvette sera ouverte dès le milieu de l'après-midi.



Fête du 14 juillet

Grande Fête Nautique à Saint Geoire en Valdaïne pour le 14 Juillet

Le Club Nautique Valdainois vous accueille à la piscine ce 14 juillet prochain municipale pour un événement exceptionnel : une belle journée pour tous les amoureux de l'eau et les familles en quête de divertissements estivaux. Dès 13 heures, la piscine municipale se transformera en parc aquatique ! Les activités prévues pour cette journée promettent de ravir petits et grands : Toboggan, Ventrigrisse, parcours aquatique et des activités pour les plus jeunes dans le petit bassin.



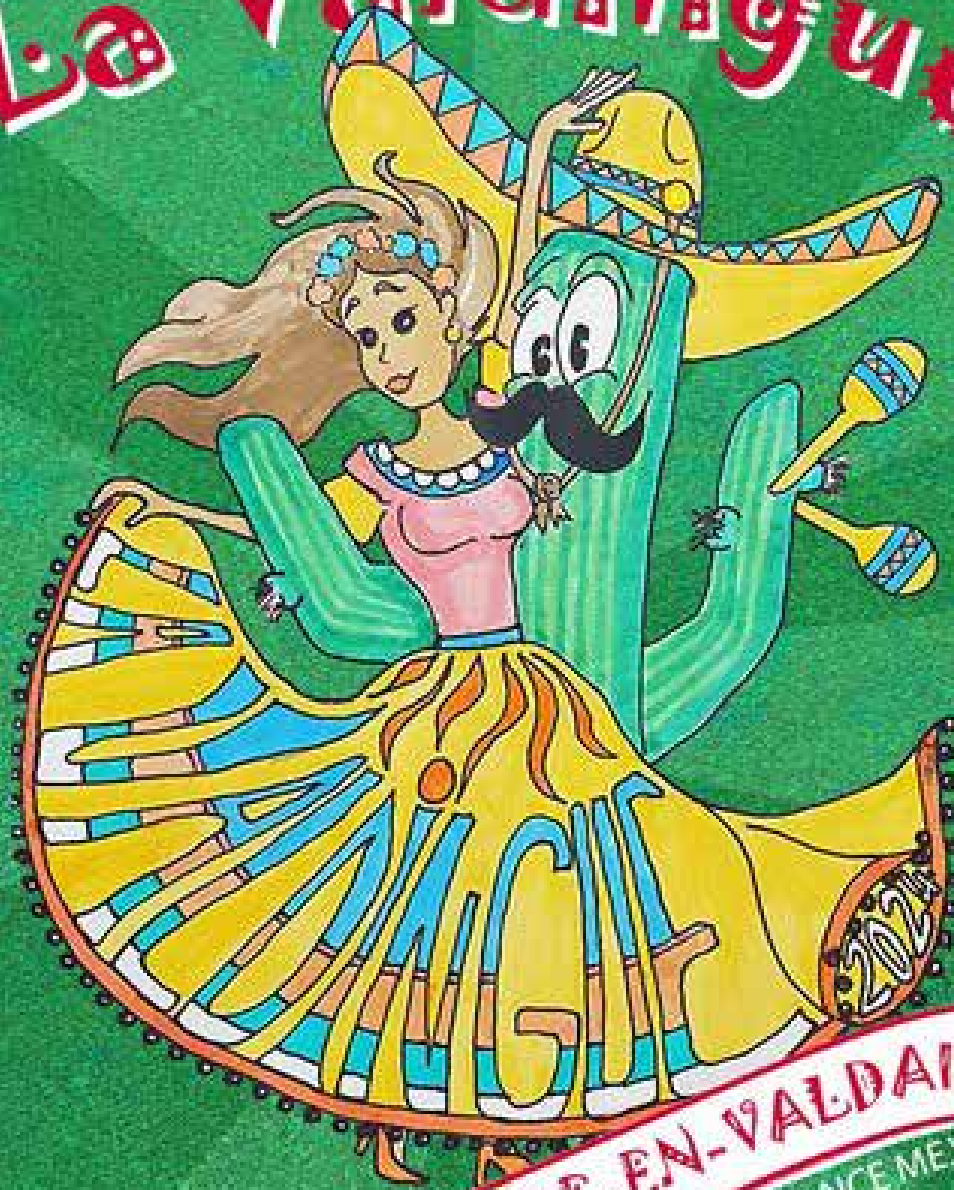
Pour des raisons de sécurité, des créneaux horaires de 2 heures seront mis en place et le nombre de personnes par créneau sera limité à 50. Pour faciliter l'organisation et limiter le temps d'attente, veuillez vous présenter 10 minutes avant le début d'un créneau. Aucune entrée en dehors de ces horaires ne sera possible. En plus des installations aquatiques, une buvette et de la petite restauration sera également disponible sur place. Le concours de pétanque se tiendra traditionnellement à partir de 14 h. Inscriptions sur place le jour même. Le concours se jouera en doublettes pour un tarif par doublettes de 10 €.

Venez montrer votre adresse et votre esprit d'équipe.

La Journée se terminera avec le traditionnel Feux d'artifice offert par la municipalité.



La Valdinguette

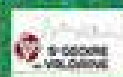
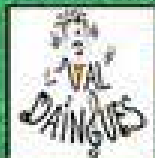


NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE
FESTIVAL DE FANFARES - AMBIANCE MEXICAINE

24
AOUT
16 - 24 h
rentrée des prix
le 25 à 11 h

La Brass'tille (Grenoble) | FONC (Milan)
Mango Coco (Paris) | Riah Brass Band (Voiron)
Les Son'enBulles (Grenoble)



- > Entrée libre (sortie à négocier)
- > Petite restauration sur place
- > Repas chaud à réserver à la boulangerie Le Pot de Farine ou au 06 74 07 15 23

La CAPV vous informe - C'est l'été : pensez à l'office du tourisme

En panne d'idée ou envie d'en savoir plus sur les pépites offertes par notre territoire, rendez-vous dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme, nos hôtesses d'accueil vous guideront en fonction de vos envies et de vos goûts.

Sur place profitez-en pour consulter notre offre de brochures gratuites ainsi que nos espaces boutiques pour découvrir une gamme variée de produits alimentaires et de décoration provenant de notre territoire.

Pour avoir un avant-goût de ce que le Pays Voironnais peut vous proposer en cette saison estivale, rendez-vous sur notre site internet.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS VOIRONNAIS:

☎ 04 76 93 17 60

2 bureaux :

- 30 cours Becquart-Castelbon 38500 Voiron

- 230 rue des Bains 38850 Charavines (Lac de

Paladru)

Redécouvrez la Valdaine sur le site tourisme :

<https://tourisme.paysvoironnais.com/la-destination/valdaine/>

Plusieurs thèmes proposés : 1) SE BALADER AU DÉPART DE LA STATION MULTI-RANDOS ; 2) FAITES PLAISIR À VOS PAPILLES ; 3) HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'église St Georges, le Château de Longpra, le Château de St Geoire et le parcours d'orientation sont également référencés en bas de cette page. N'hésitez pas à fouiller dans les méandres de ce site, et peut-être que vous trouvez de bonnes idées pour changer d'air sans traverser tout le pays.

Notre région est magnifique. Cet été, prenez le temps de la découvrir !



Crédit photo : Trail_Grand_ratz@Pascal-Flamant_objectif3838-1200x799



Infos pratiques

- **Mairie** : 04.76.07.51.07
Courriel : mairie@saintgeoireenvaldaine.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi** : 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire** : 04.76.07.65.25
Courriel : restauration@saintgeoireenvaldaine.fr
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel** :
Mardi 9h - 11h , mercredi 16h - 18h.
- **Déchèterie de Montferrat (Juillet et août)** :
Mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste** : 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.)** :
04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social** : 04.76.65.21.29
- **Infirmière-puéricultrice** : 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1^{er} jeudi du mois)** : 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat** :
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement** :
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice** : 04.76.37.04.62
- **Espace France Services** : 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance** : 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS)** : 112 ou 18
- **Marché** : mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire** : 04.76.37.23.20
www.paroissestjacques38.fr